



Tempus



Consortium des universités

**ABDEM**

Approche basée sur les droits  
dans l'enseignement supérieur  
au Maghreb

DOSSIER EXÉCUTIF · Février 2014



# PROGRAMME TEMPUS

L'Union européenne soutient la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires des Balkans occidentaux, de l'Europe orientale, de l'Asie centrale et de la Méditerranée.



Le programme Tempus promeut la coopération institutionnelle se focalisant sur la réforme et la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires.

La Commission européenne considère que l'enseignement supérieur constitue une priorité importante pour ses activités de coopération avec ses pays voisins. L'axe principal du programme Tempus tourne autour de la coopération entre des institutions d'enseignement supérieur. Ce programme existe depuis 22 ans et il a donné des résultats significatifs depuis sa création en 1990.

Sur la base de ce impact positif, la Commission européenne a proposé un nouveau programme d'éducation (2014-2020) appelé Erasmus+, inscrit dans les stratégies Europe 2020, Éducation et Formation 2020 et Rethinking Europe. Ce programme Erasmus+ regroupe l'ensemble des programmes actuels de l'UE en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et des sports et il comprend également les activités d'enseignement supérieur telles que celles de Tempus.

Depuis ses débuts en 1990, la coopération universitaire, grâce au programme Tempus, a permis avec succès de renforcer les capacités institutionnelles en matière d'enseignement supérieur des pays partenaires, de développer des partenariats universitaires durables et de favoriser la compréhension mutuelle entre les milieux universitaires de l'Union européenne et les pays partenaires.

Parmi les 27 pays non européens participant du programme Tempus, 10 font partie du sud de la Méditerranée, devenant ainsi la région principale du programme. Ces pays ont toujours été des partenaires importants de l'UE, car une longue tradition des relations historiques, culturelles et commerciales à travers la Méditerranée.

Les établissements d'enseignement supérieur sont également d'importants facteurs de croissance et de compétitivité.

PUBLIÉ PAR :



Consortium des Universités ABDEM

DATE DE PUBLICATION : Février 2014.

Publication financée par l'Union européenne

Ce dossier a été publié par le Consortium des universités ABDEM pour la présentation de ses objectifs ainsi que ceux du projet européen proposé au programme TEMPUS de la Commission européenne.

La reproduction totale ou partielle du contenu de cette publication est autorisée par le Consortium ABDEM.



# PROGRAMME MONDIAL EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME



**L**a communauté internationale exprime avec toujours plus de consensus que l'éducation aux droits de l'homme contribue à sa réalisation de manière décisive.

La fonction de l'éducation aux droits de l'homme est fondamentale. Elle aide à long terme à la prévention des abus des droits de l'homme et des conflits violents, à la promotion de l'égalité et du développement durable et à l'augmentation de la participation des personnes aux processus d'adoption des

décisions au sein des systèmes démocratiques.

Les Nations Unies par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme travaillent dans la deuxième phase du [Programme mondial en faveur de l'éducation des droits de l'homme 2010-2014](#). Ce programme vise à forger une culture des droits de l'homme, à promouvoir la compréhension commune sur la base des instruments internationaux, des principes et des méthodologies pour l'éducation basée sur les droits de l'homme, ain-

si qu'à garantir que cette éducation soit prise en considération dans une dimension nationale, régionale et locale et à élargir les possibilités de coopération et d'association dans tous les niveaux.

L'enseignement supérieur est l'un des deux domaines prioritaires de la deuxième phase de ce programme mondial. Au moyen de ses fonctions essentielles (la recherche, l'enseignement et la prestation des services à la communauté). Les institutions d'enseignement supérieur exercent

la responsabilité sociale de dispenser une éducation éthique aux citoyens engagés dans la construction de la paix et de la défense des droits de l'homme et des valeurs de la démocratie. Elles ont aussi la responsabilité de générer une connaissance globale pour faire face aux défis actuels des droits de l'homme : l'élimination de la pauvreté et de la discrimination, la reconstruction après un conflit, et le développement durable et la compréhension multiculturelle.

(Assemblée générale de l'ONU, A HRC/15/28. 27 février 2010)

# OUVERTURE DES SOCIÉTÉS DU MAGHREB



**L**a MISSION du Consortium ABDEM comme groupe d'institutions universitaires, est celle de répondre aux objectifs du programme européen TEMPUS de la Commission européenne par la formulation et l'exécution d'un programme pour l'enrichissement des programmes d'enseignement supérieur dans la région du Maghreb. Il s'agit de mettre en commun la connaissance et l'expérience professionnelles et scientifiques de tous les partenaires afin d'apprendre et d'améliorer ensemble la gouvernance de nos universités, les environnements d'apprentissage et les contenus et les méthodologies d'enseignement-apprentissage notamment ceux des études de droit, travail social,

sciences de l'information et sciences de l'éducation.

La VISION que nous formulons : aider à générer dans la société des nouvelles dynamiques capables de forger la démocratisation et de faire siennes les droits de l'homme dans les contextes culturels et sociopolitiques du Maghreb dans les domaines de la formation, la gestion et la gouvernance de leurs institutions universitaires.

Les élites politiques, économiques et sociales de la région sont en train d'être formées dans les universités du monde entier : ceux qui, dans le futur, deviendront les responsables politiques, les dirigeants de la fonction publique, les enseignants des niveaux

éducatifs inférieurs, les professionnels des médias, les entrepreneurs et les responsables de finances.

L'OBJECTIF d'ABDEM, comme Consortium d'universités, est celui de devenir une équipe de recherche et de coopération de référence européenne entre les institutions et les universités de l'Union européenne, se démarquant par un diagnostic approfondi et impartial, par la qualité technique et humaine de son équipe de recherche et par l'efficacité des programmes menés pour l'accomplissement de sa MISSION.

Les VALEURS conformant notre manière professionnelle de faire et d'agir dans la réalisation des objectifs

de la vision établie sont la marque du comportement du Consortium :

- Respect et application intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.
- Professionnalisme dans notre développement du travail individuel et collectif.
- Impartialité dans l'exercice du diagnostic et de l'analyse.
- Impartialité dans l'exercice du diagnostic et de l'analyse.
- Effort et implication pour la réalisation des objectifs.
- Engagement et confiance dans ce projet de recherche.
- Entente et compréhension de la diversité culturelle de l'équipe.



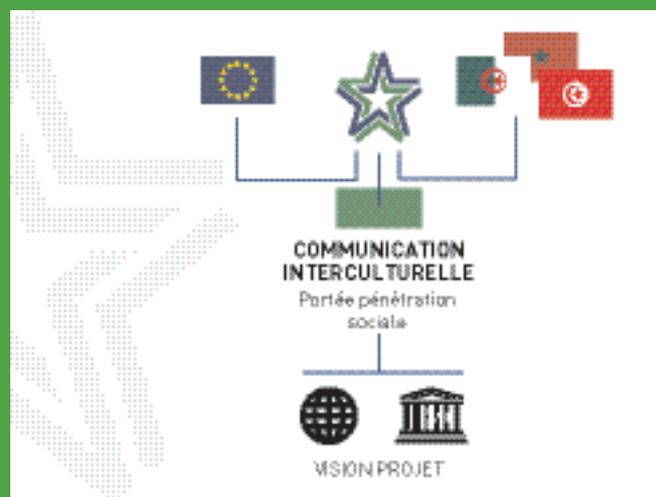
## Composition du Consortium

Le Consortium des universités ABDEM est composé par douze institutions universitaires européennes et maghrébines :

Universidad de La Rioja, Universidad de Zaragoza, Universidad de La Coruña, Universidad de Extremadura, en Espagne ; Università degli Studi di Bergamo en Italie ; University of Westminster au Royaume Uni ; Université Mohammed V Souissi-Rabat et Université Hassan II Mohammedia au Maroc ; Université de la Manouba

- Institut de Presse et des Sciences de l'Information et Université de Carthage - Institut National du Travail et des Études Sociales, en Tunisie ; Université de Sétif2 et École Nationale Supérieure des Sciences Politiques en Algérie.

## Un Enseignement Interculturel



L'interculturalité est une notion dynamique et fait référence aux rapports évolutifs entre des groupes culturels. Elle a été définie comme l'existence et l'interaction équitable de diverses cultures ainsi que la possibilité de générer des expressions culturelles partagées par le dialogue et le respect mutuel.

teindre par le respect, par la génération de contextes facilitant la communication, par le dialogue et l'écoute réciproques, par l'accès à l'information d'une manière équitable et adéquate, par la recherche d'une bonne concertation et par l'établissement de synergies.

Le Consortium ABDEM reconnaît l'interculturalité comme un facteur essentiel de succès dans la réalisation de sa vision corporative.

Dans le domaine de l'éducation interculturelle, les universités constituant ABDEM font leurs les objectifs l'éducation interculturelle établis par l'UNESCO : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble et apprendre à être.

Les rapports de notre équipe interculturelle sont fondés sur la diversité et sur la compréhension mutuelle, en mettant l'accent sur les efforts pour une empathie entre les cultures.

Cet exercice n'est pas sans défis, mais nous reconnaissons la capacité du consortium pour l'at-

# APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME



**L**e Consortium d'universités ABDEM, coordonné par la Chaire Unesco Citoyenneté démocratique et liberté culturelle de l'Université de La Rioja, a présenté à la Commission européenne un projet innovant visant à soutenir et à accompagner l'enseignement supérieur du Maghreb vers l'intégration dans les études universitaires de l'approche basée sur les droits de l'homme (ABDH) notamment dans les formations de droit, travail social, sciences de la communication, et sciences de l'éducation conformément aux propositions du Programme mondial en faveur de l'éducation des droits de l'homme des Nations Unies.

Le projet ABDEM part d'une vision très claire : l'enseignement supérieur est un moteur pour le développement humain, économique et social de la région du Maghreb. Dans le but de situer de

manière adéquate le projet ABDEM, il est nécessaire de tenir compte de trois faits majeurs :

- Le développement social, culturel et politique qui est en train de se produire actuellement au Maghreb et l'intérêt particulier pour les droits de l'homme et pour la démocratie dans ce nouveau contexte.
- Le rôle fondamental de l'enseignement supérieur dans l'évolution vers des sociétés ouvertes et démocratiques.
- L'accompagnement de la mise en marche d'économies basées sur la connaissance dans les pays du sud de la Méditerranée. L'enseignement y jouera un rôle décisif.

Partant de ces faits, ce projet propose une contribution d'enrichissement des programmes d'enseignement supérieur dans la région du Maghreb par l'introduction de l'ABDH. Ce projet comprendra l'introduction de l'ABDH non seulement

des contenus académiques, mais aussi un modèle de gestion promouvant les droits de tous les membres de la communauté universitaire.

## PHASES DU PROJET

Le projet établit trois phases de développement pour l'obtention des objectifs formulés pendant les années 2014 et 2016. La première phase doit permettre une meilleure connaissance des points forts et des points faibles de l'ABDH dans ces pays. Les participants européens étudieront la situation des pays de l'Union européenne et ils identifieront les bonnes pratiques en matière de l'ABDH aussi bien au niveau de la gestion qu'à celui du contenu.

Après une présentation des résultats de l'évaluation, la deuxième phase entamera un processus de formation destiné aux formateurs. Une sélection de 24 participants suivra une formation en ABDH fondée sur la pla-

nification et l'évaluation par compétences. Cette formation, distribuée en trois modules, aura un composant théorique et un composant pratique.

La troisième et dernière phase s'occupera de la création d'un master interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'approche basée sur les droits de l'homme dans les politiques publiques

## PRODUITS ET MATÉRIEL

Le projet fournira un ensemble de produits favorisant le transfert des résultats obtenus de sa recherche et sa coopération internationale :

- Deux publications sur l'approche basée sur les droits de l'homme.
- Un programme de formation on-line et quatre séminaires présentiels.
- Un programme de formation interuniversitaire sur l'approche basée sur les droits de l'homme.



### DESTINATAIRES

Les destinataires du projet ABDEM sont principalement cinq :

- Les professeurs participant dans la formation, qui jouent le rôle de multiplicateurs du projet.
- Les institutions universitaires membres du Consortium, car ABDEM s'adresse aux professeurs impliqués dans le projet, mais elle engage toute la communauté universitaire, notamment leurs organes de direction.

- D'autres universités du Maghreb disposant d'un programme master spécialisé en ABDH et adapté aux réalités régionales.
- Les étudiants des universités de la région, qui pourront être formés dans l'ABDH.
- La société civile des pays du Maghreb, qui pourra se bénéficier de cette formation. Elle joue un rôle fondamental dans la construction des sociétés démocratiques.

## Approche basée sur les droits de l'homme

L'approche basée sur les droits de l'homme, très récente dans presque tous les pays, introduira un progrès significatif dans l'institution universitaire.

Dans une approche des droits de l'homme, les politiques, les plans et les processus de développement se basent sur un système des droits et des devoirs établi par le droit international.

- Son principal objectif est la réalisation des droits de l'homme.
- Cet outil identifie les titulaires des droits et ce à quoi ils ont droit ; les titulaires des devoirs et les obligations qui leur incombent et vise à renforcer la capacité des premiers pour les exiger et des deuxièmes pour les garantir et les appliquer.

Cette approche est un outil spécialement pratique et nécessaire pour la réalisation des objectifs du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme des Nations unies, dont le but est de favoriser aussi bien l'éducation à travers les droits de l'homme qu'à garantir les droits de l'homme dans les systèmes éducatifs. La première dimension vise à garantir que tous les éléments et les processus d'enseignement, notamment les programmes, les matières et les méthodologies de formation, promeuvent l'éducation des droits de l'homme. La deuxième dimension cherche à assurer le respect des droits de tous les membres de la communauté éducative.

## Une équipe interdisciplinaire de chercheurs

Les universités apportent au consortium leurs ressources humaines pour mener à bout les objectifs et le développement des phases prévues.

L'équipe de recherche est composée par des professeurs des institutions du Consortium ABDEM. C'est une équipe interculturelle et multidisciplinaire regroupant plusieurs domaines de discipline : droit, économie,

travail social, pédagogie, sociologie et sciences de la communication.

La coordination générale de l'équipe de recherche est confiée à la directrice de la Chaire Unesco de l'Université de La Rioja, Mme Ana María Vega.

L'équipe est composée par :

Vega, Ana M<sup>a</sup>  
 Raya, Esther  
 Navaridas, Fermín  
 Caparrós, Neus  
 Muñoz, Juan Andrés  
 Martínez, M<sup>a</sup> Isabel  
 González, Leonor  
 Combalía, Zoila  
 González-Varas, Alejandro  
 Diago, M<sup>a</sup> Pilar  
 Rossell, Jaime  
 Valencia, Rafael  
 Ferreira, Juan  
 Gandolfi, Stefania  
 Gandolfi, Paola

Brunelli, Michele  
 Kathrani, Paresch  
 Blandini, Margherita  
 El Ouazzani, Abdesselam  
 Settar Houfaïdi, Jamila  
 El Filali, Sophia  
 Guéchi, Khier  
 Abdellatif, Naouel  
 Mouici, Belaid  
 Chakri, Soumia  
 Affane, Younes  
 Berkouk, Mhand  
 Khelfane, Karim  
 Labidi, Lassaad  
 Mouelhi, Abdessatar  
 Safi, Aicha



[www.abdemedication.eu](http://www.abdemedication.eu)